



la
cgt

Pourquoi pas vous ?

SYNDIQUÉS • CONQUÊTES
EFFICACITÉ • SOLIDARITÉ
RENDICATIONS • LUTTES
CONDITIONS DE TRAVAIL
SALAIRES • AGIR ENSEMBLE
PROGRÈS SOCIAUX

Union Locale des Syndicats CGT de Bourges

5, boulevard Clémenceau – 18000 Bourges

Tél : 02.48.65.36.25 – Fax : 02.48.65.50.27

E-mail : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

Blog : <http://www.ul-cgt-bourges.com>

Pourquoi ce livret ?

Un peu d'histoire...

Aujourd'hui, un vrai défi déjà est lancé au syndicalisme : "être efficace, pour obtenir des conquêtes !"

Dans cet état d'esprit, vous le savez peut-être, la Cgt porte un ambitieux projet syndical de sécurité sociale professionnelle qui a la vocation que tout salarié puisse bénéficier d'un ensemble de droits individuels et collectifs garantis au plan interprofessionnel.

Pour cela, il nous faut ensemble construire un syndicalisme fort au service du progrès social.

Néanmoins, si nous pouvons faire la démonstration que la situation est bien meilleure pour les salariés s'il existe sur leur lieu de travail, un syndicat Cgt ou une section syndicale, nous le savons, nous sommes absents dans beaucoup trop d'entreprises ou insuffisamment organisés là où nous sommes présents pour peser plus forts dans les choix qui nous concernent.

C'est pourquoi, avant de répondre à la question de l'efficacité, la Cgt porte tous ses efforts pour se renforcer, car être plus nombreux, nous le savons, c'est la garantie la plus sûre pour obtenir des résultats.

Le livret que vous avez entre les mains a pour objectif de vous donner des éléments de réponses très succinctes à quelques questions que vous vous êtes sûrement posées un jour ou l'autre.

A quoi cela sert-il d'être syndiqué(e) ? Quel est le rôle du syndicat dans l'entreprise, dans la branche ?

Nous sommes convaincus qu'une action syndicale résolue peut permettre de déboucher sur des progrès sociaux dans l'entreprise ou dans les branches.

Bien souvent, vous votez pour la Cgt aux élections professionnelles, aux élections prud'homales. Tout le montre, tout l'indique, vous êtes d'accord avec la Cgt, lorsqu'elle prend l'initiative pour la défense de nos retraites, pour préserver la sécurité sociale, ou lorsqu'elle engage des actions sur les salaires.

Bref, nous le savons, vous êtes très nombreux à approuver les actions que nous entreprenons.

Cependant, afin d'être en phase avec un salariat en pleine mutation, la Cgt doit changer pour être plus efficace, plus performante dans les missions qui sont les siennes.

Il y a une nécessité absolue que vous participiez à la construction de cette force syndicale indispensable dont les salariés de nos secteurs ont besoin.

Face aux employeurs, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, ce qu'il nous faut par-dessus tout, c'est être nombreux !

Construire un contre pouvoir efficace et utile en s'appuyant sur la lutte, la proposition, la négociation, voilà la démarche de la Cgt.
Soyons-en convaincus : rien n'est inéluctable, rien n'est figé !

Si nous prenons "nos affaires en mains", nous pouvons faire changer les choses.

Pour cela, il est évident que tout le monde a sa place dans notre organisation.

Cependant, rien ne sera réellement possible si les salariés ne s'organisent pas, s'ils ne nous rejoignent pas.

***En effet, agir ensemble, cela commence
par s'organiser ensemble !***



Savez-vous quel est le rôle d'une Union Locale ?

DES BOURSES DU TRAVAIL AUX UNIONS LOCALES.

Si les ouvriers se sont d'abord regroupés sur la base de la profession, très tôt, les travailleurs éprouvèrent le désir de se grouper sur la base de la localité pour défendre leurs intérêts.

Les Bourses du Travail avaient des origines paternalistes. Il s'agissait, tout au début, pour les autorités, d'organiser, en les contrôlant, des bureaux de placement.

Ce sont les militants ouvriers, préoccupés de donner une forme organisée à la solidarité, qui firent de ces institutions, non seulement des foyers d'éducation ouvrière, mais encore et surtout des points d'appui pour la lutte contre le patronat.

Pour abriter leur Bourse du Travail, les travailleurs ont même construit parfois, de leurs propres mains, ces Maisons du Peuple dont certaines demeurent encore aujourd'hui dans quelques villes ouvrières le témoignage de solidarité du monde du travail.

Ainsi, les Unions locales, héritage de ce passé, sont des lieux de rassemblement, de formation, de rencontre, de solidarité et sont un élément fondamental de la vie syndicale.

UNE UNION LOCALE POUR LES SALARIES D'UN TERRITOIRE...

Le monde du travail a besoin de s'organiser

Les travailleurs ont besoin d'un syndicat pour se défendre contre l'avidité du patronat.

ET TOUS LES SYNDICATS ONT BESOIN D'UNE UNION LOCALE....

L'Union locale est un lieu d'accueil pour les salariés des entreprises sans syndicat qui viennent y chercher des renseignements, ce qui leur permet éventuellement de créer une section syndicale dans leur entreprise. C'est aussi le lieu où l'on vient chercher des conseils juridiques, pour connaître ses droits, qu'ils soient collectifs ou individuels, et essayer de les faire respecter.

C'est un lieu d'accueil pour les retraités qui peuvent s'y retrouver, trouver des informations, discuter de leurs revendications.

L'UL est un lieu de rendez-vous pour les demandeurs d'emploi qui souhaitent s'organiser au sein de leur Comité de lutte.

Mais l'Union locale, c'est aussi un lieu où les syndiqués peuvent se former. Les participants au stage de niveau I, venus du privé ou du public, sont généralement satisfaits de découvrir les différents aspects de la vie syndicale, se sentent renforcés dans leur appartenance à la classe des travailleurs, quelles que soient leurs catégories. Une seule classe qui a les mêmes intérêts opposés à ceux de leur patron.

Ainsi, les stagiaires, de retour dans leur entreprise, contribuent à dynamiser leur base syndicale. Les stages sont un moyen de transmettre des valeurs de solidarité qui nous sont nécessaires, l'esprit de coopération, de combativité.

L'Union locale aide également les militants (DP, DS) qui ont besoin d'être épaulés pour leurs activités.

L'union locale est d'ailleurs un des rares lieux de rencontre entre militants où les expériences différentes peuvent être échangées.

L'UNION LOCALE A BESOIN DE TOUS SES SYNDICATS

Pour assurer un bon accueil permanent, pour multiplier les formations afin d'assurer les stages, l'Union locale a besoin de tous les syndicats de son territoire.

Nous avons besoin de camarades prêts à s'investir dans l'activité juridique. N'y a-t-il pas dans nos syndicats des adhérents que cela intéresserait ?

Pour assurer les stages, nous avons besoin de formateurs, sollicite-t-on assez les anciens stagiaires pour qu'à leur tour, ils transmettent ce qu'ils ont appris ?

Il ne peut y avoir une UL active sans la participation des militants qui souhaitent défendre les intérêts généraux des salariés.

Les syndicats, implantés depuis longtemps, expérimentés, n'ont-ils pas les moyens d'aider les nouveaux élus ou syndicats ?

Quand l'Union locale impulse une journée sur un secteur pour faire adhérer, n'est ce pas le moment pour les syndicats d'utiliser toutes les possibilités militantes dont ils disposent ?

Alors, toi qui viens de lire cette page d'accueil, si tu veux aider « l'interpro. », n'hésites pas à passer nous voir, bd Clémenceau, à la maison des syndicats, tu seras le ou la bienvenu(e) !

Un syndicat pourquoi faire ?

Faire appliquer les textes (Code du Travail, Convention Collective Nationale, etc.).

Le système social français est régi par une succession de règles et de droits acquis par les luttes des salariés. Il s'agit du Code du Travail, des conventions collectives, des accords d'entreprises, etc. pour pouvoir défendre ces droits, les salariés se doivent de les connaître.

Les élus et mandatés Cgt sont présents pour les aider dans la compréhension. Le rôle de la Cgt, c'est aussi de se battre avec les salariés pour contrer les attaques incessantes du patronat qui tente de les remettre en cause.

L'âpreté de ces luttes nécessite l'investissement du plus grand nombre de salariés pour une meilleure efficacité.

PORTER LES REVENDICATIONS DANS L'ENTREPRISE : SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL, NEGOCIATIONS, ETC... :

Le rôle des élus et mandatés de l'entreprise est de travailler avec les salariés à l'élaboration de revendications issues de leurs besoins et de leurs aspirations.

Leur rôle est de créer des convergences permettant au plus grand nombre de salariés de se retrouver dans des luttes pour revendiquer des meilleurs salaires, qualifications, conditions de travail CHSCT, etc.

La Cgt, avec ses élus et mandatés, a pour objectif une vraie justice sociale au travers de la défense quotidienne des droits individuels et collectifs des salariés, les rendre acteurs et décideurs, conformément à ses principes de démocratie, elle consulte les salariés pour les décisions les concernant.

FAIRE FONCTIONNER LES INSTITUTIONS REPRESENTATIVES AU SERVICE DE LA DEFENSE DES INTERETS COLLECTIFS :

L'activité Cgt ne se réduit pas à une prestation de service pour les salariés. Si la Cgt est, au quotidien, auprès des salariés, elle aspire à les rendre maître de leur destin.

L'absence de rapport de force conséquent, déséquilibre les relations entre patrons et salariés dans l'entreprise. Il en résulte alors un lien de subordination, dont seul le patron profite.

La Cgt, au travers des institutions représentatives du personnel, délégués du personnel, élus du comité d'entreprise, élus du comité d'hygiène et de sécurité, ambitionne de rétablir un équilibre dans le monde du travail, pour donner plus de droits et de garanties aux salariés, assurer une meilleure répartition des richesses et empêcher la mise en concurrence sauvage des salariés.

Une fédération – son but – son rôle

La Confédération Générale du Travail, regroupe les travailleurs de toutes les origines professionnelles.

Cette vision globale lui permet de rassembler les travailleurs sur des causes communes : salaires, retraite, sécurité sociale, formation professionnelle, etc.

Professionnel, branches

La Cgt est par essence interprofessionnelle. Cependant, elle dispose en son sein des structures professionnelles, appelées Fédérations.

Tout salarié adhérant à la Cgt est affilié à une Fédération.

Les Fédérations défendent les intérêts professionnels des salariés relevant de son champ d'activité.

Les Fédérations rayonnent sur les branches d'activité où elles participent aux négociations de branche au travers des conventions collectives

Un statut du travail salarié

Le chômage, la précarité grandissante, les inégalités, fragilisent les salariés et tend à les rendre corvéables à merci.

Pour remédier à cette situation, la Cgt propose :

Une sécurité sociale professionnelle garantissant que le contrat de chaque salarié soit pérennisé jusqu'à l'obtention d'un emploi similaire.

Un nouveau statut du travail salarié : quelque soit son employeur ou sa situation de travail, la Cgt demande que chaque salarié bénéficie d'un socle de garanties minimum attaché à sa personne.

- un salaire minimum correspondant à sa qualification ;
- un déroulement de carrière garantissant le doublement de salaire entre le début et la fin de carrière ;
- un droit individuel à la formation tout au long de la vie
- la reconnaissance dans le salaire et le travail, des acquis de la formation.

Etre plus fort pour conquérir des droits. Objectif : 1 000 000 de syndiqués

La faiblesse du nombre de syndiqués facilite les offensives du patronat et du gouvernement contre les droits et acquis des salariés ;

Jour après jour, les attaques contre les droits des salariés augmentent : remise en cause des 35 heures, travail gratuit de la Pentecôte, institutionnalisation de la précarité, démantèlement du code du travail, etc.

A ce stade, les salariés doivent se donner les moyens de renverser la tendance.

Cela passe irrémédiablement par la syndicalisation.

Notre objectif est de développer un syndicalisme qui lutte, qui revendique, qui propose et qui négocie avec un rapport de force conséquent.

Pour ce faire, notre Confédération s'est fixée comme objectif d'atteindre le nombre de 1 Million de syndiqués.

Chaque syndiqué de plus, est une pierre à l'édifice.

La Cgt, c'est vous, c'est nous, Tout le monde a sa place dans la Cgt !

Comme plusieurs dizaines de milliers de salariés, vous allez faire votre choix de rejoindre la Cgt, que vous soyez Employé, Agent de Maîtrise ou Cadre.

Quelles que soient vos motivations, vous exprimez ainsi la volonté de ne pas rester isolé, d'être acteur de votre avenir, de prendre en main vos affaires.

La Cgt vous invite à prendre votre place dans l'action et l'activité syndicale, à vous investir, à vous y épanouir, car la Cgt ce n'est pas "les autres", qu'ils soient responsables ou délégués, élus ou mandatés.

La vraie force de la Cgt, c'est l'action conjuguée et cohérente de ses adhérents pour améliorer la situation de toutes et tous.

Comme vous venez de le constater, le syndiqué a un rôle, celui de participer et de faire participer l'ensemble de ses collègues aux élections professionnelles au bénéfice du syndicat Cgt auquel il est adhérent.

Etre syndiqué signifie aussi que nous devons savoir écouter, échanger ses points de vue, en respectant le point de vue des autres.

Mais aussi se faire respecter et faire avancer les revendications des salariés, des syndiqués.

En résumé, c'est d'être acteur, décideur actif et plus nombreux pour défendre les revendications actuelles et futures.

Les valeurs, la solidarité :

La Cgt est un syndicat solidaire, unitaire. La Cgt est ouverte à tous les salariés, quels que soient leur statut social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses.

Son but est de défendre avec eux leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs,... (extrait des statuts de la Cgt).

La Cgt a pour objectif une véritable justice sociale, elle travaille à la défense et à la conquête de droits individuels et collectifs pour les salariés.

La Cgt est pour la justice, les libertés, l'égalité, la laïcité et la **Solidarité**.

Elle lutte contre le racisme et toutes les formes d'exclusion.

Mais aussi pour la **Paix**, le désarmement, les droits et le rapprochement des peuples, et la défense de notre environnement.



C'est tout cela la solidarité !

Etre efficace :

La Cgt est soucieuse de la formation de ses militants et de ses syndiqués.

Des sessions de formation syndicale sont organisées par les structures d'accueil locales ou départementales, appelées unions locales ou unions départementales.

La Fédération peut aussi organiser des stages pour ses élus et mandatés.

Les formations sont un gage d'efficacité et permettent aux adhérents de mieux cerner leurs revendications mais aussi leur permettre de faire émerger leurs propres besoins pour la défense des intérêts individuels et collectifs.

Intérêts opposés à ceux du patronat.

La Cgt est un syndicat capable de contester pour mettre en échec les mesures pensées par les employeurs et le gouvernement et qui portent fortement atteinte aux conditions de vie et de travail.

La Cgt est un syndicat expérimenté pour mobiliser les salariés afin de leur permettre de peser sur les décisions, de faire prendre en compte leurs aspirations.

La Cgt est un syndicat en capacité de proposer. C'est une organisation qui peut élaborer et mettre en débat des solutions pour la réponse aux besoins sociaux.

La Cgt demeure l'organisation syndicale dans laquelle les salariés ont confiance pour défendre leurs revendications.



***Alors, prenez toute
votre place dans le
syndicat !***

Le syndicalisme pour changer !

Le changement, vaste sujet auquel le syndicalisme se trouve constamment confronté.

De par sa vocation première, le syndicalisme se doit d'être un élément moteur du changement.

L'histoire de la construction du progrès social montre qu'il a su jouer ce rôle.

Aujourd'hui par contre, on l'affuble très souvent du qualificatif de conservateur, l'accusant de constituer un frein à certaines évolutions.

Or, le syndicalisme de par ses idéaux, ne peut accepter le changement pour le changement. Cette vision simpliste signifierait suivre des modes éphémères ou encore et surtout un accompagnement qui introduirait, de fait, une soumission.

En effet, si par exemple, nous voulons conserver le Code du Travail, l'enrichir même, ceux qui veulent s'opposer à cela, veulent en réalité un retour en arrière.

Cependant, le syndicalisme que nous voulons est bien le résultat de l'accumulation de volontés de femmes et d'hommes, avec leur éducation, leur culture, leurs contradictions, leurs certitudes, leurs doutes et inquiétudes, leurs rêves et aspirations.

Entre celui qui est impatient, qui est toujours prêt à tout changer tout de suite et celui qui est passif et qui estime que tout compte fait, ce n'est pas si mal et que tout restera toujours pareil...

Entre celui qui ne propose jamais rien et celui qui ne propose que des solutions radicales mais lointaines...

Notre syndicalisme doit constamment tracer son chemin.

Pour nos professions, notre fédération est convaincue que les conditions de vie et de travail doivent s'améliorer, changer, que le progrès social doit remplacer la précarité. Mais nous sommes aussi persuadés que rien ne se fera sans les salariés.

Rien ne sera possible sans la participation de toutes et tous, sans la mise en commun de nos énergies, de nos savoirs.

Pour mieux nous comprendre :

Convention collective : elle a vocation à traiter de l'ensemble des relations collectives entre employeurs et salariés.

La convention collective de branche professionnelle est conclue entre organisations syndicales représentatives d'une branche d'activité.

Elle s'applique aux entreprises entrant dans le champ d'application professionnel (activité) et ayant adhéré à une organisation patronale signataire de ladite convention.

Union locale : un réseau de 857 unions locales réparties sur l'ensemble du territoire, constituées par les syndicats et sections syndicales d'une même zone géographique (localité, bassin d'emploi, zones industrielles ou commerciales, etc.) permet de construire les solidarités, de faire vivre un syndicalisme de proximité adapté aux diverses situations.

L'union locale peut apporter l'aide pratique à la constitution d'un nouveau syndicat.

Union départementale : au nombre de 96, elles regroupent les syndicats et sections syndicales de toutes professions d'un même département.

Elles permettent de donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble pour le progrès social.

Elles organisent et développent les solidarités entre tous les salariés ayant un emploi ou non ainsi qu'avec les retraités.

Fédération : au nombre de 33, les fédérations professionnelles nationales sont constituées des syndicats relevant d'une ou plusieurs branches professionnelles.

Elles impulsent et coordonnent l'activité revendicative professionnelle.

Elles ont en charge les négociations collectives relevant de leur champ professionnel.

Le code NAF ou APE figurant sur la fiche de paie permet de connaître la convention collective dont dépend l'entreprise, ainsi que la fédération nationale Cgt.

UGICT : l'UGICT Cgt organise les salariés ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise en vue d'assurer avec eux la défense de leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs.

L'UGICT Cgt est structurée en syndicats ou sections d'entreprises, commissions départementales, unions fédérales ou groupement dans la fédération.

FNI : premier timbre à remettre au syndiqué. Il permet de comptabiliser les adhérents.

Il permet également d'établir la représentation statutaire de ton syndicat dans les congrès. Il est intégralement reversé à la fédération qui, elle, le reverse à la confédération.

Le montant du FNI alimente le fonds national interprofessionnel, outil de la solidarité entre toutes les organisations de la Cgt.

NAF : la nomenclature d'activité française est la nomenclature nationale statistique d'activités.

14





A series of 15 horizontal dotted lines for writing, starting from the pen nib icon and extending across the page.

Retrouvez toute l'actualité sociale sur le **Blog** de l'Union Locale CGT de Bourges :

<http://www.ul-cgt-bourges.com>



Union locale CGT Bourges



Et dans le périodique de l'UL :

La Vie de l'U.L.

Bulletin périodique de l'UNION LOCALE de BOURGES

la cgt

5, Boulevard Clemenceau
18000 BOURGES
TEL : 02 48 65 56 28
Fax : 02 48 65 56 27
e-mail : ul-cgt-bourges@wanadoo.fr
Blog : <http://www.ul-cgt-bourges.com>

**La Vie
de l'U.L.**

 **SEPTEMBRE 2009 - N° 63**

Sommaire
- 0 -

- ⇒ Edito
- ⇒ Point sur les dons pour achat de la pluieuse
- ⇒ La grippe A
- ⇒ Le Collectif Jeunes
- ⇒ Initiative financière de l'UL
- ⇒ Communiqué du C.H. Jacques Coeur
- ⇒ Site de la CGT 49^{ème} congrès
- ⇒ Travail le dimanche
- ⇒ Suicides au travail
- ⇒ La Poste : consultation du 3 octobre

LE POINT SUR LES DON'S
POUR L'ACHAT DE LA PLIEUSE

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de notre secrétaire administrative et des volontaires au pliage des documents, l'Union Locale de BOURGES a acheté une pluieuse pour un montant de 2.971,14 Euros.

La Commission Financière de Contrôle a sollicité fin avril, les organisations syndicales pour une participation financière exceptionnelle (à hauteur de 1 à 2 Euros par syndiqué selon les possibilités) pour aider à cet investissement.

Au 15 septembre 2009, seules les structures suivantes ont participé : APPA, Carrefour, CHB, Chimistes, Energies 18, ETBS, Maison de retraite de Bellevue, MBDA, Michelin, Multipro, Actifs, Pôle Emploi, Professions Agricoles, Retraités des Etablissements Militaires, Retraités des Métiers, Retraités Multipro, USD Santé ainsi que quelques particuliers.

Le total des dons collectés s'élève à 2.034 Euros soit 68,46% du prix de la pluieuse.

Nous invitons donc les syndicats qui n'ont pas encore contribué à le faire rapidement.

Edito

En cette « rentrée », rien n'a changé. Mais peut-on parler de rentrée, car sur le front des attaques menées par le patronat et le gouvernement, il n'y a pas eu de trêve estivale.

Le chômage partiel, les licenciements ont continué. Le gouvernement lui va ponctionner encore davantage le pouvoir d'achat des salariés, avec une hausse du forfait hospitalier, une nouvelle hausse du remboursement des médicaments et l'instauration d'une taxe carbone.

Le gouvernement serait-il devenu soucieux de l'environnement ? Bien sûr que non, puisqu'il veut faire payer celui qui ne peut se passer de sa voiture pour aller travailler.

Pendant ce temps, Christine Lagarde garantit aux patrons que pour eux la taxe carbone sera compensée par la suppression de la taxe professionnelle et elle réfléchit en prime à des réductions de charges salariales.

On voit les attaques contre les salariés vont continuer, alors que dans le même temps, trente des quarante plus grosses entreprises inscrites au CAC 40 annoncent des résultats positifs pour le premier semestre et que la plupart des autres, si elles sont déficitaires, ce n'est dû qu'à des provisions qu'elles ont faites pour payer les restructurations.

Alors de l'argent il y en a. « La crise c'est eux pas les salariés, c'est au patronat de le payer ».

LE 7 OCTOBRE, 6 ORGANISATIONS (CGT, CFDT, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES ET UNSA) APPELLENT LES SALAIRES A SE MOBILISER.

PRÉPARONS CETTE JOURNÉE POUR QU'ELLE SOIT UNE ÉTAPE VERS UNE MOBILISATION ENCORE PLUS LARGE AFIN DE FAIRE PAYER LA CRISE A CEUX QUI EN SONT VÉRITABLEMENT RESPONSABLES.

E.B.